

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

SECTION 1 : Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC] Détergents et produits de nettoyage

1.3 Détails du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité

VBA-BIOFA FRANCE

3 Rue Gutenberg
67610 La Wantzenau France
T +33(0)6 51 94 64 99
+ 33(0)3 88 59 22 95
Mail: info@biofa.fr

Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS : administration@biofa.fr

1.4 Numéro d'urgence

Numéro ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2 : Risques potentiels

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Règles spécifiques pour les éléments d'étiquetage supplémentaires de certains mélanges
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Non applicable.

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances dangereuses

Aucune

SECTION 4 : Premiers-Secours-Mesures

4.1 Description des Premiers-Secours-Mesures

Renseignements généraux

En cas de doute ou si des symptômes apparaissent, consultez un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou en cas de convulsions. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imbibés. En cas de perte de connaissance, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imbibés. Ensuite, laver avec : Eau
En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en gardant les paupières ouvertes et consulter un ophtalmologiste. Si possible, retirer les lentilles de contact et continuer à rincer.

Après ingestion

Consulter immédiatement un médecin. Placez la personne concernée dans une position confortable, couvrez-la et gardez-la au chaud. Ne pas provoquer de vomissements. En cas de vomissement, assurez-vous que le contenu ne pénètre pas dans la trachée. Rincez soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus ou retardés

Aucune information disponible.

4.3 Instructions pour l'aide médicale immédiate ou le traitement spécialisé

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, présenter les instructions d'exploitation ou la fiche de données de sécurité).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, poudre extinctrice

5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

En cas d'incendie, il se dégage une fumée noire et dense. L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut causer de graves dommages à la santé. En cas d'incendie, peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone (CO₂), oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Instructions pour la lutte contre l'incendie

Utilisez un appareil respiratoire approprié. Collectez séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6 : Mesures en cas de libération accidentelle

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Risque de glissade dû au produit qui s'écoule. Assurer une ventilation adéquate. En cas d'exposition à des vapeurs, poussières et aérosols, utiliser une protection respiratoire. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de pénétration dans l'eau ou les égouts, informer les autorités compétentes conformément aux lois locales.

6.3 Méthodes et matériels pour la rétention et le nettoyage

Pour le nettoyage

Pour de grandes quantités : pomper le produit. Pour les petites quantités et les résidus, utiliser un absorbant non inflammable (par exemple, sable, terre, vermiculite, diatomée) pour contenir et collecter les déchets conformément aux réglementations locales dans les récipients prévus à cet effet (voir section 13). Rincer abondamment à l'eau.

6.4 Références à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Mesures de protection pour une manipulation sûre

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Garder les récipients bien fermés. Ne pas vider les récipients sous pression. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Respecter les réglementations légales de protection et de sécurité. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

7.2 Conditions de stockage sûres en tenant compte des incompatibilités

Stockage conforme à la réglementation de sécurité d'exploitation

Conseils pour le stockage

Tenir éloigné de : alcalis (lessives). Acides, agents oxydants

Classe de stockage : 12

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

Suivez les instructions sur l'étiquette et la fiche technique. Conservez uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protégez de la chaleur. Gel Fermez soigneusement les récipients ouverts et stockez-les debout pour éviter tout renversement.

7.3 Applications finales spécifiques

Nettoyant pour outils de peinture- et de laque

SECTION 8 : Limitation et surveillance de l'exposition/Équipements de protection personnelle

8.1 Paramètres à surveiller

Limites d'exposition au poste de travail

Informations sur les limites d'exposition au poste de travail selon la méthode RCP-méthode selon TRGS 900 (D)

Type de limite (pays d'origine) :

Limite d'exposition au poste de travail calculée selon RCP (D)

Limite :

non pertinent

8.2 Limitation et surveillance de l'exposition

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

Dispositifs techniques de contrôle appropriés

Non requis

Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle doit être choisi selon la concentration et la quantité de substance dangereuse spécifique au poste de travail.

Protection des yeux/-du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes monture avec protection latérale

Protection de la peau

Utilisez une crème protectrice riche en lipides après le nettoyage.

Protection des mains

Portez des gants de protection conformes à la norme DIN EN 374

Tenez compte des temps de percée et des propriétés du matériau.

Matériau approprié : NBR (caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants 0,35 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port) > 480 min.

NR (caoutchouc naturel, latex naturel)

Épaisseur du matériau des gants 0,5 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port) > 480 min.

PVC (polychlorure de vinyle)

Épaisseur du matériau des gants 0,5 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port) > 480 min.

Protection du corps

Portez des vêtements de travail imperméables.

Matériau recommandé : fibres naturelles (par exemple, coton)

Protection respiratoire

Non requis

Limitation et surveillance de l'exposition environnementale

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire n'est requise.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

Apparence

État physique : liquide

Couleur : ambrée

Odeur

Lavande

Seuil olfactif

Non déterminé

Données de base de sécurité

Point de fusion/Plage de fusion :

Pas de données disponibles

Point d'ébullition et plage d'ébullition : (1013 hPa) >

100 °C

Température de décomposition :

Pas de données disponibles

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :	Nettoie brosse Réf. 79055 (anciennement 0600)	Version (révision) :	3.0.1 (3.0.0)
Révisé le :	31.01.2019		
Date d'impression :	31.01.2019		

Point d'éclair :		non applicable	DIN EN ISO 1523
Température d'ignition :		non applicable	
Limite inférieure d'explosion :		non applicable	
Limite supérieure d'explosion :		non applicable	
Pression de vapeur :	(50 °C)	Pas de données disponibles	
Densité :	(20 °C)	1,006 - 1,008 g/cm³	DIN 53217
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	non applicable	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	entièrement miscible	
Valeur du pH :		9,5 - 10,5	
Temps d'écoulement :	(20 °C)	< 20 s	DIN-Verre 4 mm
Teneur en matières solides :		18 - 20 % en poids	
Teneur en solvants :		0 % en poids	
Teneur maximale en COV (UE) :	<	0,1 % en poids	
Teneur maximale en COV (Suisse) :	<	0,1 % en poids	
Auto-inflammabilité : Le produit n'est pas auto-inflammable			
Risque d'explosion : Non applicable			
Densité relative : Non déterminée			
Densité de vapeur : Non déterminée			
Vitesse d'évaporation : Non déterminée			
Coefficient de partage (n-Octanol/Eau) : Non déterminé			

9.2 Informations supplémentaires

Aucune

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Lorsqu'il est utilisé, manipulé et stocké conformément aux instructions, le mélange n'a pas de réactivité dangereuse.

10.2 Stabilité chimique

Stable lorsqu'il est utilisé, manipulé et stocké conformément aux recommandations (voir section 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter

La décomposition thermique peut libérer des gaz et vapeurs irritants.

10.5 Matériaux incompatibles

Alcalis (bases). Acides. Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion ou la décomposition thermique à haute température peut produire : dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Suie.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Irritation et effet corrosif

Effet irritant primaire sur la peau

Le produit est : non irritant.

Irritation des yeux

Le produit est : non irritant.

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

Irritation des voies respiratoires

Le produit n'est pas irritant.

Sensibilisation

non sensibilisant.

Toxicité après exposition répétée (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée toxicologique disponible.

Effets CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)

Cancérogénicité

Aucune donnée toxicologique disponible.

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée toxicologique disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée toxicologique disponible.

SECTION 12 : Informations environnementales

12.1 Toxicité

Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs/savons contenus dans ce mélange répondent aux exigences de la réglementation sur les détergents 648/2004/CE concernant leur biodégradabilité !

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucun indice de potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Évaluation des résultats PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PBT-/vPvB-de la réglementation REACH, Annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

12.7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 13 : Conseils pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Élimination du produit/de l'emballage

Les déchets et les conteneurs vides doivent être classés conformément au règlement sur le répertoire des déchets.-

Codes/désignations des déchets selon CED/CAV

Code déchet du produit

20 01 30

Désignation du déchet

Produits de nettoyage à l'exception de ceux relevant du 20 01 29*

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

Code déchet emballage

Désignation du déchet

Les déchets et les contenants vides doivent être classés conformément au règlement sur le répertoire des déchets.

Solutions de traitement des déchets

Élimination et emballage appropriés

Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés.

Les emballages non contaminés et vidés peuvent être recyclés.

SECTION 14 : Informations sur le transport

14.1 Numéro ONU

Aucune marchandise dangereuse selon ces réglementations de transport.

14.2 Dénomination ONU correcte pour l'expédition

Aucune marchandise dangereuse selon ces réglementations de transport.

14.3 Classes de danger pour le transport

Aucune marchandise dangereuse selon ces réglementations de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Aucune marchandise dangereuse selon ces réglementations de transport.

14.5 Risques environnementaux

Aucune marchandise dangereuse selon ces réglementations de transport.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de la convention MARPOL et selon le code IBC

Non applicable

14.8 Informations supplémentaires

Aucune marchandise dangereuse selon ces réglementations de transport.

SECTION 15 : Réglementations

15.1 Réglementations concernant la sécurité, la santé et la protection de l'environnement/réglementations spécifiques pour la substance ou le mélange

Réglementations UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 concernant les substances qui appauvrisent la couche d'ozone. Non applicable Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non soumis à 96/82/CE

Réglementations nationales

Indications sur les restrictions d'emploi

Aucune si utilisé selon le mode d'emploi.

Réglementation sur les risques majeurs

Non soumis à la réglementation sur les risques majeurs.

Classe de danger pour l'eau (WGK)

Classe : 1 (Faible danger pour l'eau) Classification selon AwSV

Autres réglementations, restrictions et interdictions

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Nom commercial :

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

Règlement sur la sécurité opérationnelle (BetrischV)

Aucun liquide inflammable selon le BetrischV.

Informations supplémentaires

Code GIS : Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité des substances

Aucune évaluation de la sécurité des substances n'a été effectuée pour les substances de cette préparation.

SECTION 16 : Autres informations

16.1 Notes de modifications

Classification de la substance ou du mélange : 02. Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] : 03. Ingrédients dangereux : 15. Classe de danger pour l'eau (WGK)

16.2 Abréviations et acronymes

Tox. aiguë	Toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par Route
– Accord européen concernant le transport international des marchandises dangereuses par route	
Aquatique Aigu	Toxicité aquatique aiguë
Aquatique Chronique	Toxicité aquatique chronique
Tox. par Aspiration	Risque d'aspiration
AVV	Règlement sur la liste des déchets
AwSV	Règlement sur les installations manipulant des substances dangereuses pour l'eau
BImSchV	Règlement d'application de la loi fédérale sur la protection contre les nuisances
CAS	Service des résumés chimiques – Organisation pour l'attribution des numéros CAS
CLP	Classification, étiquetage et emballage (Règlement (CE) n° 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges)
CMR	cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction)
DIN	Institut allemand de normalisation
EAK	Catalogue européen des déchets
CE50	Concentration efficace moyenne
EN	Norme européenne
UE	Union européenne
EUH	Avertissements européens
Dommages aux Yeux	Lésion oculaire grave
Irrit. oculaire	Irritation des yeux
Liquide inflam.	Liquide inflammable
SGH	Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Système Mondial Harmonisé de classification et d'étiquetage des substances chimiques) Hectopascal
hPa	
IATA-DGR	Association Internationale du Transport Aérien – Réglementation sur les marchandises dangereuses (Réglementation sur les marchandises dangereuses de l'Association Internationale du Transport Aérien)
OACI-TI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale – Instructions Techniques (Instructions techniques pour le transport sécurisé de marchandises dangereuses par voie aérienne)
CI50	Concentration inhibitrice à moitié maximale
Code IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses (Code international des marchandises dangereuses par mer)
ISO	Organisation Internationale de Normalisation (Organisation Internationale de Normalisation)
CL50	Concentration létale, 50 pour cent (Concentration létale pour 50% d'une population d'essai)
DL50	Dose létale, 50 pour cent (Dose létale pour 50% d'une population d'essai)
QL	Quantités Limitées (quantités limitées)
VME	Valeurs limites d'exposition professionnelle pour substances dangereuses
Corrosion Mét.	Corrosif pour les métaux

NETTOIE BROSSES

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

**Nom commercial :**

Nettoie brosse
Réf. 79055 (anciennement 0600)

Révisé le :

31.01.2019

Version (révision) :

3.0.1 (3.0.0)

Date d'impression :

31.01.2019

NOEC	Concentration sans effet observé (Concentration maximale déterminée expérimentalement chez l'animal, où aucun effet – impact nuisible – n'est détectable)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique (persistant, bioaccumulable et toxique)
RCP	Procédure de calcul réciproque (Méthode de calcul des valeurs limites d'exposition pour les mélanges d'hydrocarbures)
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des Produits Chimiques (Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques) Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses (Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par rail)
Corrosion cutanée	Effet corrosif sur la peau
Irritation cutanée	Effet irritant sur la peau
Sensibilité cutanée	Sensibilisation par contact cutané Toxicité spécifique
STOT RE	pour un organe cible – exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour les organes cibles – exposition unique
TRGS	Règles techniques pour les substances dangereuses
ONU	Nations Unies (United Nations)
VbF	Règlement sur les liquides inflammables (Règlement autrichien)
COV	Composés organiques volatils (substances organiques volatiles) très persistants et très bioaccumulables
VPvB	Classe de danger pour l'eau (Wassergefährdungsklasse)
Classe de danger pour l'eau	

Voir également les tableaux synoptiques sur www.euphrac.com ou <http://abk.esdscom.eu>

16.3 Références littéraires importantes et sources de données

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans leur version en vigueur. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] Règles de transport selon ADR, RID, IMDG, IATA dans leur version en vigueur.

De plus, les données ont été extraites des fiches de données de sécurité actuelles des fournisseurs de matières premières ou déterminées en interne par des laboratoires accrédités.

16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification et l'évaluation ont été réalisées par méthode de calcul.

16.5 Libellé des phrases H et EUH (numéro et texte intégral)

Aucun

16.6 Indications de formation

Aucun

16.7 Informations supplémentaires

Aucun

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent au mieux de nos connaissances à la date de publication. Elles visent à vous donner des indications pour la manipulation sécurisée du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, de la transformation, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, combiné ou transformé avec d'autres matériaux, ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent être transférées à ce nouveau matériau, sauf indication contraire explicite.